

LRS
31.10
2002

CONFÉRENCE DE LA SALÉVIENNE

Histoire du Sénat de Savoie

La société d'histoire locale « La Salévienne » présentait une conférence, samedi 12 octobre, consacrée à une institution dont l'existence est aujourd'hui presque oubliée : le Sénat de Savoie.

C'est le centre ECLA qui accueillait cette conférence dont l'entrée était ouverte à tous et gratuite. Une quarantaine de personnes ont assisté à la présentation très complète que Laurent Perrillat, archiviste paléographe (la science des écritures anciennes) et conservateur des bibliothèques de Grenoble, a fait de cette institution qui a régné sur la justice de la Savoie pendant près de 3 siècles.

Venu tout exprès de Grenoble, il a narré avec beaucoup de talent la longue histoire de ce Sénat créé en 1559 par le Duc de Savoie. Situé au sommet de la hiérarchie judiciaire, il rendait des arrêts définitifs et infaillibles ! Il possédait même le pouvoir de s'opposer aux édits ducaux et régnait en

civil comme au criminel et spécialement pour certaines catégories sociales telles que les nobles, les pauvres ou les communautés. Il couvrait de son autorité un territoire comprenant les actuels départements de la Savoie, de la Haute-Savoie, de l'Ain ainsi que le Val d'Aoste.

Malgré ses nombreuses fonctions et sa puissance administrative, il fonctionnait avec des effectifs modestes, qui n'ont jamais dépassé les 25 titulaires.

Longtemps gardien des intérêts et des privilèges de la Savoie face au pouvoir central piémontais, le Sénat a perdu beaucoup de son pouvoir lors de la mise en place des réformes centralisatrices de Turin au XVIII^e siècle avant de disparaître peu après l'Annexion à la France en 1860.

Une fois la conférence terminée, Laurent Perrillat a longuement et précisément répondu aux questions pertinentes d'un public de connaisseurs.